

CHAUSSURES Dolly
20, rue de Lannoy
ROUBAIX

Journal de Roubaix

CHAUSSURES Dolly
20, rue de Lannoy
ROUBAIX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique..... » 18.00; » 34.00; » 64.00
Union postale..... » 20.00; » 40.00; » 72.00

REDACTION - ANNONCES
ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING..... 33, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE..... 2, rue Faidherbe. Tél. 57.07.

LA CRISE EST TERMINÉE

UN MINISTÈRE BRIAND-CAILLAUX



M. BRIAND

MM. PAINLEVÉ, POINCARÉ & DOUMER SE RETIRENT M. HERRIOT REFUSE LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE LE GENERAL GUILLAUMAT EST MINISTRE DE LA GUERRE



M. JOSEPH CAILLAUX

On prend les mêmes...

Le dixième Cabinet Briand ressemble au neuvième, comme un frère. Cependant, deux particularités à noter. D'abord, le général Guillaumat prend le portefeuille de la Guerre en remplacement de M. Painlevé. L'éloignement de ce dernier est assez énigmatique. Lorsqu'on avait envisagé comme possible la collaboration de M. Poincaré, M. Painlevé avait refusé. Il avait même déclaré qu'il refuserait d'entrer dans un Cabinet où se trouverait l'ancien Président de la République. Bien que M. Poincaré ne fasse point partie de la nouvelle combinaison, M. Painlevé n'y figure pas. C'est la logique parlementaire.

En second lieu, on retrouve aux Finances notre moderne Alcibiade: M. Caillaux. Rappelons qu'au cours de son récent passage à ce même poste, M. Caillaux ne parvint pas à imposer à la Chambre sa méthode ni ses vues financières. Espérons-il être plus heureux cette fois-ci ou bien nous apporte-t-il de nouveaux moyens pour rétablir notre crédit? L'avenir nous le dira. Le bruit avait couru dans la journée de mercredi que M. Caillaux accepterait les Finances à condition de recevoir, en même temps, les portefeuilles de la Guerre et de l'Intérieur. M. Briand a trouvé sans doute qu'il avait les dents trop longues.

Quoi qu'il en soit, c'est à l'œuvre que nous jurerons ces artisans. L'heure n'est pas aux réformulations mais aux réalisations. Puisse-t-ils laisser aux nouveaux ministres la latitude d'abattre de bonne besogne.

J. R.

Au 8^e jour de crise, le Cabinet Briand-Caillaux, — le 10^e ministère présidé par M. Briand —, est constitué comme nous l'indiquons ci-dessus.

Il se présentera mardi devant les Chambres et déposera ses projets financiers; la discussion immédiate en sera résumée.

Le Gouvernement demandera au Parlement de lui accorder pleins pouvoirs, en vue de leur réalisation.

LA MATINÉE DE MERCREDI

Voici comment se sont développés, dans la journée de mercredi, les pourparlers qui ont abouti à la formation du ministère:

Paris, 23 juin. — M. Aristide Briand a quitté ses appartements à 9 heures, pour se rendre dans son cabinet de travail où il a été rejoint par MM. Maurice Sarraut, Jean Durand, Raymond Poincaré, Georges Leygues, Paul Doumer, Léon Poirier, Laval, Daniel-Vincent, François Binet, Paul Painlevé et Jourdain, qui ont eu une longue conférence avec M. Briand.

L'accord n'ayant pu être réalisé au cours de cette conférence, M. Poincaré et M. Doumer ont quitté la salle de réunion à 10 h. 35. A ce moment, on assurait que M. Briand allait offrir officiellement le portefeuille des Finances à M. Caillaux.

Il semblait désormais tout à fait improbable que MM. Poincaré et Doumer fissent partie de la combinaison.

M. Caillaux aux Finances

Ces pronostics étaient bientôt confirmés par le communiqué suivant:

Mandé de nouveau au ministère des Affaires étrangères par M. Briand qui lui a offert le portefeuille des Finances, M. Caillaux a accepté.

M. Briand déclare que le ministère sera constitué ce soir.

M. BRIAND REND COMPTE A M. DOUMERGUE

A 10 h. 40, M. Briand est allé mettre le président de la République au courant de l'état des négociations. En même temps, M. Pierre Laval se rendait auprès de M. Caillaux pour lui offrir le portefeuille des Finances.

Présidence du Conseil et Affaires étrangères.....	MM. Aristide BRIAND.
Finances, vice-présidence du Conseil.....	Joseph CAILLAUX.
Justice.....	Pierre LAVAL.
Intérieur.....	Jean DURAND.
Guerre.....	Général GUILLAUMAT.
Marine.....	Georges LEYGUES.
Instruction publique.....	NOGARO.
Commerce.....	CHAPASAL.
Travaux publics.....	Daniel VINCENT.
Agriculture.....	FR. BINET.
Pensions.....	JOURDAIN.
Colonies.....	Léon FERRIER.
Travail.....	DURAFOUR.

SOUS-SECRETAIRES D'ETAT	
Présidence du Conseil.....	MM. DANIELOU.
Finances (Budget).....	PIETRI.
Finances (Trésor).....	DUBOIN.
Guerre.....	le colonel PICOT.

l'éloge dans cette crise et qui a collaboré aussi amicalement que possible avec moi, avait accepté de prendre le ministère de la Justice. Mais il avait persisté dans son refus, quant au portefeuille des finances.

M. Poincaré a, d'ailleurs, motivé son refus par des raisons parfaitement légitimes et justifiées qu'il avait déjà fait valoir et qui ont été interprétées à tort comme la manifestation d'une inquiétude vis-à-vis du redressement de la situation financière.

Cette inquiétude n'était absolument pas dans ses préoccupations, mais en présence de ces combinaisons se trouvant déséquilibrées par l'impossibilité de grouper certains éléments que je jugeais indispensables.

M. Briand avait songé à abandonner

Le résultat des efforts que j'avais prodigués depuis deux jours s'étant trouvé anéanti sous mes yeux, j'ai dû faire le voyage que vous avez constaté à l'Élysée. J'ai indiqué au Président de la République que je n'avais pas réussi.

M. Gaston Doumergue m'a invité à montrer un certain esprit de persévérance. J'ai pensé que dans le moment présent, je n'avais pas le droit de ne pas faire tout ce qui était humainement possible pour constituer le gouvernement.

M. CAILLAUX ACCEPTE LES FINANCES

J'ai alors demandé à M. Caillaux de bien vouloir revenir. J'ai parlé avec lui comme je l'avais fait hier de la situation financière, et je lui ai demandé s'il voulait bien collaborer avec moi. Il a accepté. Il a été entendu que nous formerions un cabinet d'union républicaine, mais en y introduisant un certain nombre d'éléments nouveaux. Nous nous mettrons d'accord pour cela cet après-midi; nous avons, d'ailleurs, déjà examiné un certain nombre de cas. Je crois, étant donnée la tournure prise par nos conversations, pouvoir vous dire qu'il y a de fortes chances pour que nous aboutissions ce soir.

Répondant aux questions qui lui ont été posées, M. Aristide Briand a déclaré:

Cet après-midi, nous examinerons en commun comment nous composerons le cabinet.

Dans toute cette affaire-là, j'avais pensé à conserver, si c'était possible, la plus grande part de mes collaborateurs. Je peux dire que tous mes anciens collaborateurs ont fait preuve de l'esprit le plus amical, me disant: « Formez librement le cabinet; si vous faites appel à nous, nous viendrons, sinon nous serons très loin de vous en savoir mauvais gré ».

M. BRIAND REPREND SES CONSULTATIONS

Paris, 23 juin. — Au début de l'après-midi, M. Aristide Briand a repris ses consultations en vue d'achever la composition de son ministère.

Il offre le portefeuille de la Guerre à M. Paul-Boncour

Il a offert à M. Paul-Boncour, président du Conseil supérieur de la défense nationale, député socialiste du Tarn, le portefeuille de la Guerre; mais il y a lieu de croire que ce dernier a décliné cette offre.

M. Herriot a été présenté par M. Caillaux pour le portefeuille de l'Instruction publique.

Le refus de M. Herriot

M. Herriot, tout en se montrant très sensible à l'offre qui lui a été faite par M. Caillaux, au nom de M. Briand, de prendre le portefeuille de l'Instruction publique, a décliné cette offre, estimant que dans les circonstances présentes le concours qu'il pourrait apporter au Gouvernement serait plus utile au fauteuil présidentiel qu'au sein même du cabinet.

LES REUNIONS DE GROUPES

Une décision des S.F.I.O.

Paris, 23 juin. — Le groupe socialiste a tenu, ce matin, sous la présidence de M. Léon Blum, une réunion à laquelle participaient la plupart de ses membres. Après un échange de vues, il a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant, présenté par M. Renaudel:

Le séclément du groupe socialiste ayant été interprété comme s'il était prêt à donner son assent à une combinaison ministérielle dans la-

L'Affaire de dommages de guerre de la Commission cantonale de Seclin devant la Cour d'appel de Douai

L'AUDIENCE DE MERCREDI

Mercredi, à 9 heures, M. le premier président Reller a ouvert la séance et a procédé immédiatement à l'interrogatoire des prévenus.

M. WILLEFER

L'architecte d'Annoy répond simplement et avec une certaine assurance aux questions qui lui sont posées.

« Ce document est le sinistré de vous confier leurs intérêts? »

« J'étais honorablement connu dans le pays et l'ami de tout le monde ». Les démarches m'étaient d'autant plus faciles que je suis resté aussi « l'ami de la justice ».

« Cent quatre-vingt dossiers vous sont ainsi passés par les mains? »

« Je les ai examinés avec le seul souci d'opérer régulièrement ».

Sur une question du président relative à la justification des chiffres de certaines réclamations, le prévenu répond d'une façon plus vague et Willefer est invité, à la fin de son interrogatoire, à fournir quelques enseignements sur sa situation de fortune. C'était une époque de reconstruction où les architectes gagnaient beaucoup d'argent.

M. SANTERNE

Avant de commencer l'interrogatoire de Santerne, M. le premier président donne lecture des motifs qui entrainent la radiation des deux avocats par le conseil de l'ordre de Lille.

« Le document indique qu'il était de l'intérêt supérieur de l'ordre de prendre une sanction à l'égard de deux avocats dont « l'entente coupable », les agissements », constituait un ensemble de manœuvres dilatoires.

« Qu'avez-vous à dire à ce sujet? Pourquoi n'avez-vous pas fait appel de cette décision? Interroge le magistrat.

« Le document est rempli d'inexactitudes, répond M. Santerne. Mais, en me laissant condamner disciplinairement, dans des termes aussi durs, j'espérais qu'il n'y aurait pas d'autres poursuites, que le scandale suffirait et que je ne comparerais jamais devant vous ».

Le magistrat donne ensuite quelques détails sur la fortune personnelle du prévenu, augmenté de 600.000 francs au cours de son passage à Seclin, des mille dossiers préparés par lui, des deux immeubles contigus construits à Versailles avec M. Adam.

« A la fin de son interrogatoire, M. Santerne proteste de son honorabilité, il s'élève en sanglots et ses défenseurs insistent pour mettre fin à cette scène douloureuse qui impressionne l'auditoire ».

M. ADAM

L'ancien avocat lillois s'exprime avec feu et facilité, il trouve le moyen de transformer son interrogatoire en un véritable plaidoyer « pro domo », et il ne se prive pas de donner, en passant, à ses accusateurs un vigoureux coup de boutoir.

LE REQUISITOIRE ET LES PLAIDOIRES DES AVOCATS DE LA PARTIE CIVILE

M^e Pagen, du barreau de Paris, chargé de défendre les intérêts de l'Etat, s'est efforcé de démontrer la culpabilité des deux avocats Adam et Santerne. S'il n'y eut pas de sommes importantes détournées, on n'en trouve pas moins dans le dossier, une association organisée pour aboutir à de véritables escroqueries.

M^e de Lanvergne, également au nom de l'Etat, s'occupe spécialement du cas de l'architecte Willefer, ainsi que d'expériences frauduleuses, de manœuvres systématiques, et en résumé, de mauvaise foi.

REQUISITOIRE DU MINISTÈRE PUBLIC

M. l'avocat général de l'Etat estime que sa tâche est superflue après les plaidoiries de la partie civile. Il se borne à résumer les charges de l'accusation contre les trois accusés entre lesquels il voit une association organisée pour aboutir à de véritables escroqueries.

M. l'avocat général déclare en terminant qu'un exemple s'impose et que la Cour se montrera aussi juste que sévère à l'égard de prévenus oubliés de la défense.

L'arrêt de la partie civile dépose alors des conclusions demandant que les trois inculpés soient condamnés solidairement à payer à l'Etat des dommages et intérêts, à libérer et provisionnellement, une somme de 300.000 fr.

Après plaidoiries de M^e Ribet, pour M. Santerne; de M^e Escoffier, pour M. Willefer, et de M^e Degand, pour M. Adam, la Cour décide de rendre son arrêt ultérieurement.

LES CHANGES

	MARDI	MERCREDI
LIVRE.....	173.10	171.50
DOLLAR.....	35.64	35.20
BELGIQUE.....	100.725	100.15

BONS MOTS

Chevreul, dont on vient de célébrer le centenaire, était un vieillard enjoué et charmant du dix-huitième siècle, égaré dans le dix-neuvième.

Un jour, en 1858, — il avait alors cent deux ans, — Berthelot, qui siégeait à côté de lui à l'Académie des Sciences, lui fit perdre un carnet de notes et, avant qu'il eût eu le temps de le ramasser le saisit prestement pour le lui remettre:

— Oh! pardon, dit Chevreul, et merci... Ah! je n'ai plus mes cent ans!

LE DOCTEUR (qui vient de renverser un de ses malades). — Voyons, Duggers, ne vous avais-je pas prévenu qu'il était dangereux pour vous de sortir trop tôt!

A WIMBLEDON

BOROTRA DEVANT LA REINE



Ce fut une belle cérémonie que celle de l'ouverture du tournoi de tennis de Wimbledon, que le roi et la reine d'Angleterre honoraient de leur présence.

Tout ce qu'on avait pu réunir d'anciens vainqueurs du classique tournoi avait été rassemblé et a été présenté aux souverains britanniques, qui ont remis à chacun d'eux une médaille commémorative. Borotra, retardé par une fâcheuse panne d'avion, est arrivé cependant à temps pour être présenté à la reine.

LA REVERENCE

DE « L'IMBATTABLE SUZANNE »



M^{lle} Suzanne Lenglen, que les Anglais appellent l'imbattable Suzanne, excoita, devant la reine, la plus gracieuse révérence.

UN AGENT PARISIEN

qui fut un des héros sauveurs du bazar de la Charité, meurt victime du devoir

Paris, 23 juin. — En assurant la circulation place de la République, l'agent Gaillard a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie.

Gaillard est son heure de célébrité voici quelque trente ans, lors de l'incendie du bazar de la Charité. Militaire et permissionnaire, il se trouvait à Paris au moment de l'effroyable sinistre, et les journaux de l'époque dirent l'héroïsme de l'« artilleur du Mans » qui, les vêtements brûlés, à demi asphyxié par la fumée, trouva la force d'arracher huit personnes au brasier.

LES CHANGES

	MARDI	MERCREDI
LIVRE.....	173.10	171.50
DOLLAR.....	35.64	35.20
BELGIQUE.....	100.725	100.15

BONS MOTS

Chevreul, dont on vient de célébrer le centenaire, était un vieillard enjoué et charmant du dix-huitième siècle, égaré dans le dix-neuvième.

Un jour, en 1858, — il avait alors cent deux ans, — Berthelot, qui siégeait à côté de lui à l'Académie des Sciences, lui fit perdre un carnet de notes et, avant qu'il eût eu le temps de le ramasser le saisit prestement pour le lui remettre:

— Oh! pardon, dit Chevreul, et merci... Ah! je n'ai plus mes cent ans!

LE DOCTEUR (qui vient de renverser un de ses malades). — Voyons, Duggers, ne vous avais-je pas prévenu qu'il était dangereux pour vous de sortir trop tôt!

LES CHANGES

	MARDI	MERCREDI
LIVRE.....	173.10	171.50
DOLLAR.....	35.64	35.20
BELGIQUE.....	100.725	100.15

quelque entretient des hommes en qui s'est incarnée la politique du Bloc national et particulièrement M. Poincaré, le groupe socialiste déclare qu'il n'en saurait être question pour lui, quelle que soit sa volonté de faire prédominer sa préoccupation d'assurer le salut financier et monétaire du pays.

UN INCIDENT AU SENAT

Le Sénat devait tenir séance hier. Inutile de dire que celle-ci fut de pure forme, la Haute-Assemblée laissant à son président le soin de la convoquer dès que les circonstances l'exigeront.

Et les sénateurs se répandirent aussitôt dans les couloirs. M. Doumer était très entouré. L'ancien ministre des Finances ne cachait pas qu'il y avait neuf chances sur dix pour qu'il ne repart pas ce portefeuille.

Passant à proximité de M. Caillaux, M. Doumer lui dit:

— Vous savez, il n'y a rien de fait... Je ne vous le demande pas, répliqua l'ancien président du Conseil.

— Et moi, je vous le dis, se borna à répondre M. Doumer.

Le XX^e Tour de France cycliste

TROISIEME ETAPE Metz-Dunkerque

(433 kilomètres). — Départ à minuit

LE « TOUR » PASSE A LILLE A 2 H. APRES-MIDI

Nos vaillants routiers ont pris à minuit le départ de la plus grande étape du Tour de France. En effet, elle comporte 433 kilomètres — qui se terminent par près de 150 kilomètres de gavs. Rappelons, pour mémoire, que cette fin de parcours fut en 1913 la cause de l'abandon de Petit-Breton.

Après la guerre, Christophe, en tête du classement général, alors que la course était à sa merci, brisa sa fourche aux environs de Valenciennes et perdit le bénéfice de ses efforts.

L'étape Metz-Dunkerque n'est pas un épouvantail malgré cela; elle se trouvait dans les « Tours » précédents l'avant-dernière, tandis que maintenant elle est troisième. La vision de Paris n'est plus au terme du calvaire.

D'un autre côté, il faut tenir compte que Metz-Dunkerque avec ses 433 kilomètres est de la route.



formidable pour des hommes qui ne sont pas encore en jambaes. Les jeunes trouveront, cette fois, à qui causer. Elle sera fertile en incidents.

Cette étape traverse nos contrées et c'est Lille qui aura le plaisir de voir défiler ces géants de la route.

Le contrôle sera installé au Pavillon Bleu, à Lambersart. Chaque année, une foule nombreuse salue nos routiers à la traversée de la capitale des Flandres; à ce moment, ils auront parcouru 353 kilomètres et passeront probablement vers 2 h. 10, mais ne nous fions pas à l'horloge probable, tout est possible avec de pareils hommes qui débutent dans cette randonnée. Ce sera certainement une heure-surprise, car les vieux qui connaissent les difficultés de ce parcours essayeront de prendre leur revanche.

L'année dernière, le Bolge Hector Martin enleva brillamment cette épreuve, romdement menée, et où il eut raison de Bottechia.

Voici l'horaire probable:

Metz (0 kilom.).....	0 h. 01
Longueon (68 km.).....	2 h. 40
Sedan (130 km.).....	5 h. 30
Charleville (163 km.).....	6 h. 30
Hirson (220 km.).....	9 h. 15
Maubeuge (271 km.).....	11 h. 10
Valenciennes (307 km.).....	12 h. 30
Lille (355 km.).....	14 h. 30
Dunkerque (433 km.).....	17 h. 30

CLASSEMENT GENERAL

1. Jules Buisse.....	27 41 20
2. Van de Casteele.....	27 54 26
3. Parmentier (V.C.T.).....	27 54 26
4. Cuvelier.....	27 54 28
5. A. Benoit.....	27 54 28
6. Tailien.....	27 54 28
7. Van Sierbroeck.....	27 54 28
8. Dejonghe.....	27 55 35
9. Debuchère.....	27 55 15
10. Decorte.....	28 02 27
11. Casternan; 12. L. Buisse; 13. Martini; 14. B. Faure; 15. J. Pe; 16. Bottechia; 17. Sella; 18. Bidot; 19. Bellenget; 20. Franzi; 21. Beckman; 22. Alencourt; 23. Rossignol; 24. Flaht; 25. Collé.	

CLASSEMENT DES TOURISTES ROUTIERS

1. Rossignol.....	28 h. 36 m. 06 sec.
2. Longoni.....	29 h. 12 m. 42 sec.
3. Catala; 4. Diers; 5. Paul; 6. Arnould; 7. Tonzard.	

Choses de Calédonie

Depuis plusieurs mois, la Nouvelle-Calédonie est, dans notre région, à l'ordre du jour de nombreuses conversations. Beaucoup ont vu partir vers cette île lointaine un parent ou un ami et ils se demandent — curiosité bien compréhensible — ce que les futurs colons ont trouvé à leur arrivée là-bas. Derrière au fond du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie est, en effet, aussi méconnue que peut l'être une colonie française. Les uns se représentent Nouméa comme une grande ville bâtie à l'europpéenne; d'autres s'imaginent qu'il n'y a guère là-bas que des Canaques et d'anciens forçats.

A la vérité, Nouméa est une petite ville de 9.000 habitants, bâtie au bas et à flanc de collines, en amphithéâtre autour d'une jolie rade que l'île Nou abrite contre la mer. Lorsqu'on arrive du large, on n'aperçoit tout d'abord que des montagnes d'une teinte rougeâtre. Et cela semble magnifique sous le brillant soleil des tropiques. Mais, bientôt le paquebot se rapproche de la terre et, ce qu'une heure auparavant on jugeait si pittoresque, apparaît plutôt démodé. Si nos yeux du Nord tombaient sur ces arides blocs de pierre, qu'envelopperaient alors les brumes, ils sembleraient d'une tristesse et d'une pauvreté infinies.

Puis l'on distingue, au sommet d'une

butte le collège La Pérouse, où furent logés les premiers coopérateurs arrivés à Nouméa, et la cathédrale qui surplombe également la ville. Enfin, la passe de l'île Nou une fois franchie, on découvre toute l'agglomération. La perspective est aimable.

Nouméa est une ville sagement bâtie en damier. Si elles sont mal éclairées les soir, les rues sont suffisamment larges. On y rencontre de nombreux magasins où l'on peut se procurer de tout, mais à des prix qui sont loin de défor la concurrence. En quittant la France, nous avions laissé le pain à 1 fr. 65; en arrivant en Nouvelle-Calédonie nous l'avons trouvé à 2 fr. 50. Les pommes de terre étaient au même prix que le pain, mais un mois plus tard elles valaient 7 francs le kilo. Il est vrai que ce prix exorbitant n'a guère duré. Seule, la viande est bon marché. Somme toute, le coût de la vie, quel qu'on en ait dit, est plus élevé en Nouvelle-Calédonie qu'en France. Et on l'admettra facilement si l'on songe qu'un grand nombre de marchandises arrivent en ligne droite d'Australie où, ma foi, avec cent francs, on ne peut guère se procurer grand chose!

Sans doute, l'intérieur du pays pourrait ravitailler Nouméa dans de meilleures conditions. Mais il manque, en Nouvelle-Calédonie, l'élément principal de la prospé-



I. HOTEL DE VILLE DE NOUMEA

LE GENERAL GUILLAUMAT